

[Texte]

• 2125

It sometimes comes as a shock to people to realize that it costs approximately \$100,000 per year to house a federally sentenced woman if she has one child. By incarcerating her for that period, it costs well over \$70,000 for her to be kept in a federal prison and anywhere up to \$30,000 for the needs of her child, for every child she has.

That is a tremendous fiscal cost. If we are only speaking in economic terms, and obviously we would also like to stress the social concerns of separation of women and their children, there are tremendous gains that could be made by calling for a moratorium on spending on prison beds at this time and providing instead a reallocation of that money for community services and community sanctions. We would encourage those types of options to be examined as well.

In terms of other programs, the speakers from the John Howard Society talked quite ably about some of the benefits of some of the other reconciliation programs as well as some of the need to focus on increased community programming and to continue to focus, for both short- and long-term gain for our communities and the country, on non-incarcerating sanctions.

I will leave it there. I am open for any questions members may have.

The Chairman: Thank you very much, Ms Pate.

Mr. MacLellan: On what you have said on using incarceration as a last resort, I think it would be great if we could do it.

The John Howard Society has mentioned programs that are successful in our communities. Let's just say we change our whole concept of punishment and we get into alternative measures, into diversion programs. The programs we have wouldn't be nearly large enough unless we made drastic changes to them. How do we do that? How do we broaden these suddenly to incorporate a consistent program of punishment or whatever?

As well, do you find it a roadblock, really, to a diversion program when, as you say, communities say whoa, that if they put these people in incarceration, the provinces or the federal government will pay for it, that if they have to do some type of diversion program, it is the municipality that has to pay for it, that if they have to look after it, will the province give them money?

Isn't there something lacking here? Haven't the three levels of government really missed the boat in not getting together and working on this? If we are going to change it, we are going to have to change it so that we are dealing with a large number of people. How do we do that? Can we do it?

Ms Pate: In the interest of brevity, I didn't cover everything I brought. But one of the things we would also recommend is that the implementation of this and other pieces of legislation clearly be tied to some of the cost-sharing and funding arrangements, not just with the provinces but also for the provinces to address that with municipalities.

[Traduction]

Les gens sont parfois complètement abasourdis d'apprendre qu'il en coûte environ 100 000\$ par an pour garder pendant un an une femme dans un pénitencier fédéral lorsqu'elle a un enfant. Tout au long de cette période, il en coûte largement plus de 70 000\$ pour la garder dans une prison fédérale et jusqu'à 30 000\$ pour chacun de ses enfants.

C'est un coût énorme pour le budget. Sur le seul plan financier, et bien entendu il faut insister aussi sur les problèmes sociaux que cause la séparation des femmes et de leurs enfants, il y a des gains considérables à faire en demandant que l'on arrête désormais de consacrer des fonds à de nouvelles places dans les prisons et qu'on réaffecte plutôt cet argent aux services communautaires et à des sanctions de travail au sein de la collectivité. Nous aimerions que l'on examine ce genre de solutions également.

Pour ce qui est des autres programmes, les intervenants de la Société John Howard ont très bien su parler des avantages procurés par un certain nombre d'autres programmes de réconciliation ainsi que de la nécessité d'instituer davantage de programmes au sein de la collectivité et de continuer à mettre l'accent, dans l'intérêt à court terme comme à long terme de la société et du pays, sur les sanctions qui se substituent à l'incarcération.

J'en ai fini. Je suis prête à répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, madame Pate.

M. MacLellan: Vous nous avez dit qu'il ne fallait envisager l'incarcération qu'en dernier recours et je crois que ce serait formidable si on pouvait y parvenir.

La Société John Howard a mentionné des programmes qui ont du succès au sein de nos collectivités. Imaginons que nous modifions toute notre conception de la sanction et que nous adoptions des mesures inédites et des programmes de substitution. Les programmes dont nous disposons à l'heure actuelle sont loin d'avoir l'envergure nécessaire, à moins que nous les modifions de fond en comble. Mais comment? Comment en élargir brusquement la portée pour disposer d'un mécanisme de sanctions cohérent, par exemple?

Il y a aussi un autre obstacle à partir du moment où les collectivités, face à ces programmes de substitution, se disent que lorsque tous ces gens sont incarcérés, ce sont les provinces ou le gouvernement fédéral qui payent, alors que dès que l'on met en place un type quelconque de programme de substitution, c'est la municipalité qui doit en faire les frais et qu'il conviendrait donc peut-être que la province lui verse des subventions.

N'y a-t-il pas quelque chose qui manque ici? Les trois paliers de gouvernement n'ont-ils pas commis une bourde en s'abstenant de collaborer en la matière? Si l'on doit apporter des modifications, il va falloir traiter avec un plus grand nombre de personnes. Comment faire, et est-ce faisable?

Mme Pate: Pour gagner du temps, je n'ai pas abordé tous les sujets que nous avons préparés. Toutefois, l'une de nos recommandations consiste à dire que la mise en application de ce projet et des différentes parties de la loi doit de toute évidence être liée à un certain nombre d'accords de financement et de partage des coûts, non seulement avec les provinces mais aussi entre les provinces et les municipalités.